



Ordre du jour provisoire

L'élimination des entraves à la production et à la fourniture d'énergies renouvelables au Mexique : enseignements tirés par les autres signataires de l'ALÉNA

Le 7 février 2003
au Club de Banqueros, à Mexico

9 h 00 Inscription (petit-déjeuner offert)

9 h 30 Séance d'accueil

Mot de bienvenue du secrétaire du Semarnat, Victor Lichtinger (invité)

- Objectifs et contexte de la réunion, par Chantal Line Carpentier, Secrétaire de la CCE

Première séance : Présentation du contexte mexicain (présidence : Gabriel Quadri de la Torre, directeur général du Cespedes)

10 h 10 Résultats de l'enquête de suivi Gallup

Exposé de (à communiquer)

Période de questions

10 h 45 Expérience des entreprises mexicaines avec les énergies renouvelables

- Cemex (à confirmer)
- Une autre entreprise mexicaine (à communiquer)
- Conae (à confirmer)

Période de questions

12 h 15 Pause

Deuxième séance : Expérience des entreprises canadiennes et américaines avec les énergies renouvelables (présidence : Odón de Buen Rodríguez, président de la Conae)

12 h 30 Expérience des entreprises canadiennes et américaines avec les énergies renouvelables

- TransAlta Corporation, Canada
- John Carberry, *DuPont USA et Green Power Market Development Group*
- Autre entreprise (à communiquer)

Période de questions

14 h 00 Lunch (offert aux participants par le Cespedes); conférencier d'honneur (à communiquer)

Troisième séance : Mécanismes commerciaux et autres politiques concernant les énergies renouvelables (présidence : Odón de Buen Rodríguez, président de la Conae)

16 h 00 Applications au Mexique

- Droits d'échange relatifs aux énergies renouvelables, par Jan Hamrin, Center for Resource Solutions
- Investissements dans les énergies renouvelables, par Stephen Probyn, Probyn & Company
- Possibilités d'action, par Manuel Martínez, Centro de Investigación en Energía, UNAM

Période de questions

17 h 20 Possibilités de collaboration (présidence : Chantal Line Carpentier, chef par intérim du secteur de programme de la CCE relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce)

- Rôle des entreprises (point de vue du secteur privé, à communiquer)
- Rôle des gouvernements signataires de l'ALÉNA (point de vue du secteur public, à communiquer)
- Rôle de la CCE (point de vue de la CCE, par Zachary Patterson)

Discussion en plénière (60 minutes)

18 h 35 Prochaines étapes et récapitulation

18 h 45 Levée de la réunion